

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB114 Français 1			
Code	ARPB1B14P114	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aurélié SABUREGEYA (aurelie.saburegeya@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le métier de concepteur-rédacteur fait partie des débouchés offerts par notre cursus, la capacité à rédiger des textes publicitaires efficaces et accrocheurs est donc à développer dès la première année du bachelier.

Notre manière d'aborder la langue est l'un des éléments fondateurs de notre manière de penser. Comme les images, les mots sont des signes. Le cours de français publicitaire entend fournir les outils nécessaires à l'exploitation active d'un système au service du développement de la pensée et de son partage. Il s'agit ici de diriger les étudiants vers une exploitation créative de la langue maternelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
- 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
- 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente

Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**

Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques

- 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de ce premier quadrimestre de cours, l'étudiant est capable de :

- Dégager les idées-clés d'un message donné.
- Analyser un texte court des points de vue de son contenu et de sa structure.
- Rédiger, selon des contraintes données, des textes brefs, créatifs et accrocheurs.
- Adopter un regard plus analytique sur la syntaxe et l'orthographe de ses productions.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB1B14P114· PB114 Français 1 24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Français 1 24 h

Contenu

- Analyse de textes courts.
- Etude des figures de style.
- Exercices de rédaction variés.
- Orthographe et syntaxe.

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive: le cours évolue selon un jeu de questions-réponses.
- Approche inductive: la théorie est construite à partir d'exemple.
- Ateliers d'écriture.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les notes de cours sont lacunaires de manière à soutenir l'attention des étudiants en classe et favoriser le questionnement et la discussion.
- La plupart des travaux se réalisant en classe, tous les étudiants présents ont la possibilité de soumettre leurs projets à l'enseignant au fil du travail, et bénéficient donc d'un avis préalable à la remise.
- De façon à améliorer le travail des étudiants, de nombreux exercices de rédaction sont corrigés collectivement : des travaux d'étudiants sont reproduits au tableau et font l'objet d'une correction complète par l'ensemble de la classe.

Ouvrages de référence

Queneau M. (1947), Exercices de style. France: Gallimard.

Perec G. & Magné B. (2008), Jeux intéressants. France: Zulma.

Beth A. & Marpeau E. (2005), Figures de style. France: Librio.

Evrard F. (2009), L'atelier d'écriture. France: Ellipses.

Supports

Notes de cours et exercices imprimés et distribués en classe, également disponibles sur la plateforme Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence au cours est obligatoire puisque la plupart des séances font l'objet d'un exercice noté. Il s'agit en général d'exercices de rédaction rapides réalisés seul ou en groupe avec le soutien du professeur et évalués sur 10.

Le quadrimestre est aussi ponctuellement jalonné de tests théoriques ou d'analyses qui s'ajoutent également à la note du travail journalier.

L'examen écrit prévu en janvier constitue le résumé des savoirs et savoir-faire acquis à l'occasion des travaux quotidiens.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	60				
Période d'évaluation	Exe	40			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- Les certificats médicaux ou justificatifs d'absence pour le cours doivent être remis directement à l'enseignant concerné.
- Le travail journalier n'est ni dispensatoire, ni récupérable, la fréquentation au cours est donc obligatoire à la réussite du TJ.
- Chaque exercice de rédaction est assorti d'une date limite de remise. Cependant, la remise au jour le jour est vivement conseillée afin de favoriser un processus de correction régulier propice à l'évolution de l'étudiant.
- Dans le cas de non-respect des dates de remise, les travaux ne sont pas évalués, à moins d'un justificatif d'absence remis directement à l'enseignant.
- Tous les travaux doivent être rendus sur papier en mains propres ou dans le casier de l'enseignant. Sauf situation exceptionnelle et accord préalable, les versions électroniques ne sont pas acceptées.
- Les tests réalisés en classe ne sont pas récupérables, leur non-présentation entraîne la perte de la note, à moins d'un justificatif valable.
- Les exercices réalisés au cours du quadrimestre préparent à l'épreuve qui clôture la période. Celle-ci peut être représentée en juin, moyennant donc 40% de la note globale.
- En cas d'échec pour le travail journalier l'étudiant(e) peut remettre en jeu 100% de la note totale à l'occasion de la session de septembre, s'exposant alors à une épreuve plus complète.
- La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 3 périodes.
- Pendant les sessions, tout étudiant retardataire est envoyé à la Direction.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).